

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de A. CRESPI, Conseiller communal, relative à une séance d'information informelle dans le quartier « La Roue ».

A. CRESPI donne lecture du texte suivant :

A. CRESPI geeft lezing van de volgende tekst:

Nous avons été interpellés par des habitants du quartier « La Roue » qui auraient reçu une invitation, de bouche à oreille, par le Conseiller communal Lotfi Mostefa, pour une réunion d'information et d'aide ce lundi 21 juin. Cette invitation concerne le réaménagement des jardinets devant les maisons. Selon les informations dont nous disposons, un habitant aurait été contacté par Monsieur Mostefa et il aurait été chargé de faire passer le message. Cette façon de procéder est d'autant plus étonnante quand on apprend qu'à cette réunion, seront présents Monsieur le Bourgmestre en personne et Monsieur l'Échevin KESTEMONT. Il s'agit donc bien d'une réunion du Collège.

Que le Collège souhaite aider les habitants dans ce dossier très épineux, c'est son plein droit et nous appuyons même cette initiative. Ce qui nous pose question, c'est la façon dont le Collège communique avec les habitants pour les inviter à une séance d'information. Monsieur Mostefa prend contact avec un riverain, qui est lui-même chargé d'inviter d'autres habitants. Cette façon de communiquer « en coulisse » n'est pas acceptable et peu transparent.

Si vous comptez organiser une séance d'information dans l'espoir de toucher toutes les personnes concernées par ce dossier, alors vous envoyez une invitation officielle à toutes ces personnes pour vous assurer que tout le monde soit informé.

- Pouvez-vous confirmer que cela s'est passé comme cela ?
- Nous souhaitons savoir les raisons qui ont poussé le collège à procéder de cette façon ?
- Y-a-t-il eu une concertation avec l'ensemble du Collège pour agir de cette façon ?
- Le Collège a-t-il pour habitude de fonctionner de cette manière ?
- Pouvez-vous nous indiquer le nombre de personnes présentes à cette réunion ?

Monsieur le Bourgmestre-Président répond se dit surpris car, rien que cette semaine, il a rencontré, avec Monsieur l'Échevin KESTEMONT, les habitants de la place du Conseil, de la rue de l'Obus, de « La Roue », du « Peterbos » et de la rue Clemenceau. Lorsque les citoyens le sollicitent, il a pour habitude de les rencontrer. Dans le cas présent, le bouche-à-oreille a fait que d'autres habitants ont souhaité se joindre à cette démarche. Il ne comprend donc pas qu'on lui reproche cela. La réunion de lundi a rassemblé environ 20 personnes, il est prévu qu'un courrier de clarification par rapport au premier courrier envoyé soit adressé à l'ensemble des personnes concernées par cette problématique.

A. CRESPIN ajoute qu'il y a une différence de perception car il estime que L. MOSTEFA a aussi été impliqué. Il salue le fait de rencontrer les habitants mais plusieurs questions et/ou interpellations ont été adressées au Collège et au Conseil. C'est donc un sujet abordé plusieurs fois et cela mérite un minimum d'encadrement dans le respect d'inviter tout le monde sur une base égalitaire et non des petits messages et du bouche-à-oreille.

Monsieur le Bourgmestre-Président n'a rien dit d'autre lors des réunions que ce qu'il a précédemment dit en séance du Conseil communal lors de l'interpellation à ce sujet.